

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DU
COLLÈGE SAINT-MICHEL

Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 septembre 2023

Vu la convocation de l'Assemblée générale de l'Association générale des parents d'élèves du Collège Saint Michel (Primaire et Secondaire] du 11 septembre 2023 [en abrégé l'AP].

- Étaient pour le Comité :

Présents

Florence Autret, Présidente AP de la Section Secondaire
Raquel Gemis, Présidente Section Primaires

Faisant fonction ensemble de Président(e)s du Comité.

Ci-après dénommé(e)s ensemble Président(e)s.

Capucine Doncieux, Trésorière (ci-après dénommée la Trésorière)
Frédéric Robert, Secrétaire (ci-après dénommé le Secrétaire)

Absents

Stéphane Micard

- Était pour l'AG

Présents

Les délégués effectifs et suppléants élus par les sections primaires et secondaires.

Absents

Néant

La séance est ouverte à 20 heures sous la présidence des Président(e)s.

AGENDA DE LA RÉUNION

L'ordre du jour s'établit comme suit :

1. Accueil
2. Présentation de l'AP
3. Présentation des activités réalisées au cours de l'année écoulée par les diverses commissions
4. Rôle des délégués
5. Présentation et approbation des comptes 2022-2023 et du projet prévisionnel 2023-2024
6. Présentation et débat sur les activités à promouvoir en 2023-2024
7. Présentation des candidats pour les postes à pourvoir au sein du comité de l'AP et du conseil de participation (COPA), vote.
8. Divers

DISCUSSION ET DECISION(S)

1. ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE L'AP

Les Président(e)s présentent l'AP.

L'  c'est... vous!

Tous les parents sont de facto membres de l'AP.

L'AP à quoi ça sert?

Permettre aux parents de collaborer avec la direction de l'école, les élèves, les professeurs afin d'oeuvrer à l'amélioration de l'enseignement et du bien-être des élèves inscrits au Collège Saint-Michel .

Un comité pour l'AP : à quoi sert-il?

- informer et représenter les parents
- gérer les finances afin d'apporter un soutien financier et humain aux projets de l'école
- accompagner les parents pour mener des activités propres à l'AP en fonction des priorités des membres

2. PRÉSENTATION DE L'AP, SON COMITÉ, SES COMMISSIONS.

Le comité a présenté le rôle de l'AP organe obligatoire dans toutes les écoles, de son comité et des commissions ainsi que de la COPA (Conseil de Participation de l'école (CoPa)

L'AP est l'ensemble des parents d'élèves du Collège, représentés pour collaborer avec les autres membres de la communauté éducative, dans un objectif commun : le bien-être scolaire des enfants, son Comité étant constitué de représentants des Parents élus lors de l'Assemblée Générale pour pourvoir a minima aux postes suivants.

- président.e pour représenter le Primaire
- président.e pour représenter les Humanités
- secrétaire
- trésorier.e
- une personne qui fait le lien vers l'Union des Associations des Parents des Ecoles Catholiques (UFAPEC).

Idéalement, le comité devrait être composé de 7 à 10 personnes effectives et/ou suppléantes.

Plus particulièrement, le Comité est en lien avec la Direction pour faciliter l'organisation des projets proposés par les parents et les enseignant•es.

Sans être exhaustif, voici les principales commissions qui se sont présentées et qui existent à ce jour et dans lesquelles tout parent peut s'investir.

Les Commissions

	Enfants à Besoins Spécifiques		
	Prévention		Bibliothèque
	Sport		Rhétor
	Fête		Babysitting
	Green		Foire aux livres

En réponse à la question d'un des parents dans la salle, les Présidentes ajoutent qu'il est possible d'ouvrir de nouvelles commissions si le besoin se fait sentir.

3. PRÉSENTATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Cotisations

L'AP insiste sur le peu de rentrées malgré le grand nombre de parents ayant un enfant au Collège (plus de 2500 2000 élèves, +-, soit environ 4000 parents concernés). Le budget prévisionnel de 2022-2023 était de 18.000 €. L'objectif n'a pas été atteint.

Réalisé vs Budget 2022-23 + Budget prévisionnel 2023-2024

Solde du compte bancaire au 11/09/2023: 31.165 €

Somme de Montant			Année Scolaire		Bud/Réel			
Type (G/P/H)	Catégorie	Complément info	Année-22/23	Année-22/23	Année-23/24	Année-23/24	Budget	Réel
			Budget	Réel	Budget	Réel		
Global	Assurance/Affiliation	(vide)	-30	-30	-40			
Global	Banque	(vide)	-50	-72	-80	-5		
Global	Cotisations	(vide)	18.000	12.471	12.500	101		
Global	EBS (Enfant à Besoin Spécifique)	(vide)	-1.000	-800				
Global	Evènements/Réunion	(vide)	-600	-169	-350	-149		
Global	Fête Ecole	(vide)	-1.000	-1.319	-1.000			
Global	Frais Informatique/Site web	Abont domaine		-114				
Global	Frais Informatique/Site web	(vide)	-60		-100			
Global	Green	(vide)	-1.000		-500			
Global	Interne	(vide)		1				
Global	Prévention	Forum 17/avr		-38				
Global	Prévention	(vide)	-1.500		-1.000			
Global	Sports	Jeux St Louis		-119				
Global	Sports	(vide)	-1.000		-500			
Total Global			11.760	10.610	8.130	-53		
Humanités	Animations	Assuetudes		-470				
Humanités	Animations	AXADO		-3.000				
Humanités	Animations	CESS		-500				
Humanités	Animations	(vide)	-3.500		-2.600			
Humanités	Animations Rethos	100 jours		-500				
Humanités	Animations Rethos	(vide)	-1.400		-1.000			
Humanités	Remédiation	Rattrapage		-793				
Humanités	Remédiation	(vide)	-2.500		-2.000			
Total Humanités			-7.400	-5.363	-5.600			
Primaire	Animations	CEB		-500				
Primaire	Animations	Visite		-600				
Primaire	Animations	(vide)	-3.000		-2.200			
Primaire	Bibliothèque	(vide)	-300		-300			
Total Primaire			-3.300	-1.100	-2.500			
Total général			1.060	4.247	30	-53		

Bilan financier 2022-23 - pour décharge

Année académique complète

Solde du compte bancaire au 11/09/2023: 31.165 €

Somme de Montant			Année Scolaire		Bud/Réel			
Rev/Dep	Type (G/P/H)		Année-21/22	Année-21/22	Année-22/23	Année-22/23	Année-23/24	Année-23/24
			Budget	Réel	Budget	Réel	Budget	Réel
REVENUS	Global		24.000	12.081	18.000	12.471	12.500	101
Total REVENUS			24.000	12.081	18.000	12.471	12.500	101
DEPENSES	Global		-10.830	2.527	-6.240	-1.861	-4.370	-154
DEPENSES	Humanités		-6.100	-7.306	-7.400	-5.263	-5.600	
DEPENSES	Primaire		-3.450	-670	-3.300	-1.100	-2.500	
Total DEPENSES			-20.380	-5.449	-16.940	-8.224	-12.470	-154
Total général			3.620	6.632	1.060	4.247	30	-53



Vote

Budget 2023-24 - pour approbation

Année académique complète

Somme de Montant						31.165 €	
Rev/Dep	Type (G/P/H)	Année-21/22		Année-22/23		Année-23/24	
		Budget	Réel	Budget	Réel	Budget	Réel
REVENUS	Global	24.000	12.081	18.000	12.471	12.500	101
Total REVENUS		24.000	12.081	18.000	12.471	12.500	101
DEPENSES	Global	-10.830	2.527	-6.240	-1.861	-4.370	-154
DEPENSES	Humanités	-6.100	-7.306	-7.400	-5.261	-5.600	
DEPENSES	Primaire	-3.450	-670	-3.300	-1.100	-2.500	
Total DEPENSES		-20.380	-5.449	-16.940	-8.221	-12.470	-154
Total général		3.620	6.632	1.060	4.250	30	-53



Vote

Le solde

Le solde du compte s'établit au 30 août à [...] euros.

Questions et réponses

La présentation du budget donne lieu à un échange avec la salle.

L'AP rappelle que les documents comptables ont été postés sur le site de l'AP et que les parents en ont été informés par it.school le 18 septembre. L'AP détaille certaines lignes du budget pour expliquer comment l'AP contribue à la vie du collège, par exemple en cofinçant les ateliers Axado, en soutenant l'achat de matériel pour la fête du collège ou encore en finançant des sorties en primaire.

Une parent interroge sur le montant de 60 euros de la cotisation annuelle. L'AP répond que ce montant est indicatif et que la cotisation n'est pas obligatoire pour être membre de l'AP mais qu'une réflexion est menée pour formuler de façon approprié l'appel à cotisation et de la possibilité de recommander un montant plus faible que les 60 euros figurant dans le ROI.

Un autre parent revient sur le solde de 4000 euros (sur 12000 euros de cotisations encaissés) qui n'ont pas été dépensés, exprimant sa frustration car cela indique que l'AP ne dépense ou investit pas les cotisations.

L'AP rappelle que les entrées ont fortement diminué entre 2022 et 2023 et qu'un principe de prudence doit prévaloir pour ne pas faire d'engagements que l'on ne peut pas tenir. Les dépenses de l'AP doivent correspondre à un besoin et à des initiatives bien identifiées pour lesquelles elle est sollicitée. L'AP ne cherche pas à dépenser a priori le reste de ses ressources. Elle rappelle que le soutien à des activités centrées sur des classes d'âge doivent être calibrées avec précision en raison du nombre d'enfants de l'école. En secondaires, il y a 250 élèves par niveau environ. Donc un soutien de 10 euros par élève revient à 2500 euros. Or il y a 12 niveaux dans l'école.

Budget provisionnel

Sous toute réserve et notamment de diminution ou d'augmentation des postes et sans aucune reconnaissance préjudiciable, pour 2023-2024, la Trésorière prévoit prudemment 12.000 euros de cotisations.

Approbation des comptes

Les comptes et le budget prévisionnel sont approuvés à main levée.

4. MAINTIEN ET/OU RENOUELEMENT DES MANDATS, DÉMISSIONS ET PRÉSENTATION ET VOTE DES CANDIDATS POUR LES POSTES DU COMITÉ DE L'AP ET AU COPA

COMITÉ DE L'AP

Maintien des Mandats

Florence Autret, Présidente AP de la Section Secondaire
Raquel Gemis, Présidente Section Primaires
Capucine Doncieux, Trésorière
Frédéric Robert, secrétaire
Stéphane Micard

Candidatures

1. Philippe Elsen
2. Manu Cluten

COPA

Démissions

Catherine Lilien

6. PRÉSENTATION ET VOTE DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS ET DU COPA

Suite au dépouillement, sont renouvelé(e)s et ou nommé(e)s:

AU COMITE

Florence Autret, Présidente AP de la Section Secondaire
Raquel Gemis, Présidente Section Primaires
Capucine Doncieux, Trésorière
Frédéric Robert, secrétaire

AU COPA

- Manu Cluten
- Eli Lonero
- Valeria Ronzotti
- Philippe Elsen

7. DIVERS

Un parent pose une question sur le positionnement de l'AP à propos de l'EVRAS.

L'AP a bien entendu les réactions suscitées par cette question et recherche la manière la plus appropriée pour y répondre sous la forme notamment d'un débat.

8. CLÔTURE

La séance est clôturée à 21 h 30.

Pour le Comité

Florence Autret
Présidente AP de la Section
Secondaire

Raquel Gemis
Présidente AP de la section
Primaire

Frédéric Robert
Secrétaire de l'AP